

POUR INFORMATION

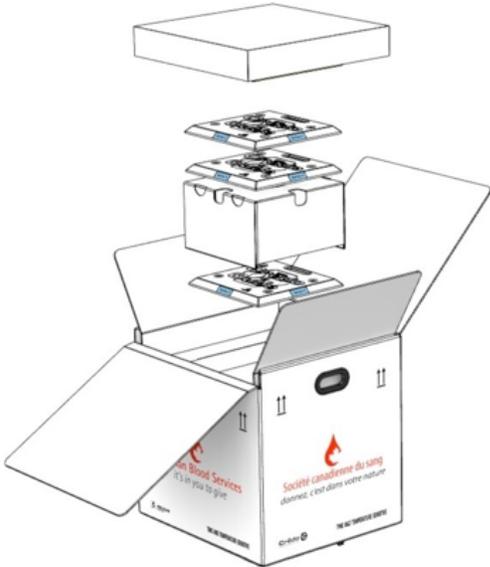
Nouveau temps de transport admissible pour les protéines plasmatiques et les produits connexes réfrigérés emballés avec des concentrés de globules rouges

Lettre aux clients 2025-18

Le 30 mai 2025

Bonjour,

La Société canadienne du sang a modifié le temps de transport admissible pour la livraison des protéines plasmatiques et des produits connexes réfrigérés emballés avec des concentrés de globules rouges dans les boîtes de 16 litres en polyuréthane (PUR) ou en polypropylène expansé (EPP) noir. Le temps de transport, qui était de 27 heures, est désormais de 24 heures (voir figure ci-dessous et page 7/7 de la pièce jointe n° 1, *Configurations d'emballage pour les boîtes de transport isothermes 2025*).

Protéines plasmatiques et produits connexes (PPPC) réfrigérés — 16 litres	
	<p>Éléments à vérifier à la réception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte de 16 litres en polyuréthane (PUR) ou polypropylène expansé (EPP) noir fermée hermétiquement • 3 plaques carrées de type 4 : 1 dans le fond, 1 sur le contenant du ou des produits et 1 autre par-dessus. <p>Note : Le contenant du ou des produits peut être placé entre la plaque du fond et la plaque du milieu, ou entre la plaque du milieu et la plaque du dessus. Lorsqu'un seul contenant est placé entre la plaque du fond et la plaque du milieu, les deux plaques du dessus se retrouvent l'une sur l'autre, au-dessus du contenant.</p> <p>Temps de transport admissible maximal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte en PUR : ≤ 27 heures entre l'heure d'emballage et l'heure de réception • Boîte en EPP : ≤ 33 heures entre l'heure d'emballage et l'heure de réception <p>Note : Des unités de CGR peuvent être ajoutées à cette configuration, auquel cas le temps de transport admissible maximal sera réduit à 24 heures.</p>



**Société
canadienne
du sang**

SANG
PLASMA
CELLULES SOUCHES
ORGANES
ET TISSUS

1800, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 4J5

Pour garantir la compréhension des diverses configurations d'emballage, des boîtes de transport isothermes et des temps de transport actuellement en vigueur à la Société canadienne du sang, la fiche d'information concernant les configurations d'emballage pour les boîtes de transport isothermes a été mise à jour (voir pièce jointe n° 1). Aucun autre changement n'a été apporté à cette fiche d'information.

Veuillez transmettre cette lettre aux professionnels de la santé de votre hôpital à qui elle pourrait être utile.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre agente ou agent de liaison.

Cordialement,

Wanda Lefresne,
Directrice
Gestion des processus